



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E45916

VALABLE JUSQU'AU 16/02/2027

ÉDITÉ LE

16/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/1993

Forme juridique : SAS

Capital : 750 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 390 541 811

Siret : 390 541 811 00019

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 5416550

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 144732799

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 144 732 799

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : MENUISERIE ET CHARPENTE ORVALTAISE

Sigle : MCO
7 RUE DE LA RIGOTIERE
44700 ORVAULT

Téléphone : 02 51 83 70 50

Fax : 02 40 40 85 30

Portable : 06 99 35 94 31

Site Internet : <http://www.mco-menuiserie.com/>

E-mail : mco@mcorvaltaise.fr

Responsabilité légale :

BOJU OLIVIER DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 99

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3512	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité confirmée) Mention RGE	17/02/2023
7121 PROB	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	08/04/2026
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	08/04/2026
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	24/01/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	11/12/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	08/04/2026
o Isolation des combles perdus	08/04/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.